



FICHE TECHNIQUE

PROPSOL



NETTOYANT DÉSODORISANT POUR SOLS ET SANITAIRES AUX EXTRAITS DE PIN USAGE PROFESSIONNEL

PROPSOL est une préparation à base d'agents de surface à haut pouvoir mouillant, de savon végétal, d'extraits de pin et sels minéraux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE VISQUEUX
Masse volumique	: 1028 G/L ± 20G/l
Réaction chimique	: ALCALINE NON CAUSTIQUE
Ph pur	: 11.3 ENVIRON
Couleur	: VERTE
Odeur	: CARACTERISTIQUE DE PIN
Tension superficielle à 1 %	: 34.1 DYNES/CM
Viscosité Brookfield	: 350 CENTIPOISES, MOBILE 4, VITESSE 100 TR/MN



PROPRIETES PRINCIPALES

PROPSOL est miscible dans l'eau en toutes proportions. Non inflammable. Economique car il s'utilise à faible concentration.

PROPSOL est **fortement mouillant et dégraissant**, il nettoie en profondeur les surfaces en leur redonnant de l'éclat. Par la combinaison de ses fonctions tensioactives et détergentes, associées aux extraits de pin, il apporte une **action désodorisante**.

PROPSOL est **utilisé pour l'hygiène, l'entretien et la maintenance** de toutes les surfaces et supports usuels : sols, carrelages, revêtements thermoplastiques, surfaces peintes lessivables, meubles en stratifié... Il est particulièrement recommandé pour les sanitaires, couloirs, vestiaires, cuisines, dans les collectivités, grandes surfaces et dans l'industrie. Il laisse dans les locaux une odeur fraîche, agréable, rémanente.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- S'utilise selon la nature des supports, l'état de salissure, la fréquence des nettoyages et l'intensité des mauvaises odeurs, à une concentration **de 1 à 3 %** en lavage manuel (en moyenne de 1 à 2 verres pour un seau d'eau).
- Nettoyer à la toile, au balai éponge, au faubert.
- Peut être pulvérisé sur la surface à l'aide d'un appareil approprié.
- Après application, essorer sans rincer afin d'avoir une fonction odorante rémanente.
- En machine de lavage à brosses, selon le matériel, nettoyer à une concentration de 1%.



RECOMMANDATIONS



H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque des lésions oculaires graves

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conserver hors de la portée des enfants.

Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : 98U0-F0FC-T009-K9UY

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.